

# Développement local:

Orléans et Annecy





# Analyse et comparaison des villes

Elise CREPY, Mariana ZATOLOKA, Mattéo TEIXEIRA, Agathe LACHAND



# Table des matières

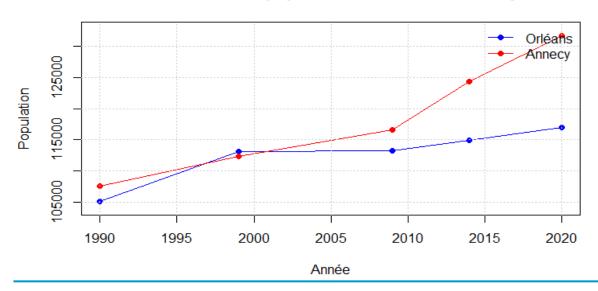
Introduction aux villes: Pourquoi ce choix?2			
1	Analy	rse des divergences de trajectoires	3
	1.1	Analyse keynesienne	3
	1.1.1	Orléans	3
	1.1.2	Annecy	4
	1.1.3	Limites	4
	1.2	Analyse par l'économie d'agglomération	4
	1.2.1	Orléans	5
	1.2.2	Annecy	6
	1.2.3	Limites	6
2	Com	ment Annecy s'empare-t-elle des enjeux de transision écologique ?	7
	2.1	Le SRADDET	7
	2.2	Le « Plan de Mobilité 2030 »	7
	2.3	« Pacte pour le Climat »	9
	2.4	Le SCoT et le SDE	9
	2.5	Le lac d'Annecy et la gestion de l'eau	10
	2.6	La participation citoyenne	10
	2.7	Conclusion	11
Conclusion			12
Ri	Bibliographie		

# Introduction aux villes : Pourquoi ce choix ?



Le choix des villes d'Orléans et d'Annecy nous a paru pertinent pour répondre au sujet. Orléans est davantage une ville historique avec notamment Jeanne d'arc comme figure de proue. En effet, au Moyen-Âge elle était l'une des trois villes les plus riches de France avec Rouen et Paris, grâce à sa proximité avec cette dernière et de part le commerce fluvial que la Loire lui procure en la traversant.

#### Évolution de la population d'Orléans et Annecy



Actuellement, loin de son âge d'or, nous pouvons constater une augmentation importante de la population entre 1990 et fin 1998, elle connaît cependant un ralentissement démographique. Orléans est connue pour son environnement accueillant et diversifié qui procure un accès rapide avec la nature, la Loire, ses paysages, le Loiret, la forêt d'Orléans, la Sologne et les plaines de Beauce... D'après l'étude de l'association des "villes et des villages où il fait bon vivre", la ville se retrouve 38 ème sur 34 808 (classement national au 11/03/2024). Edgar Morin qualifie même d'Orléans de « petite ville tranquille ». Pour finir, Orléans est un lieu de passage entre le nord et le sud de l'Europe, ainsi qu'entre les façades maritimes et l'Europe continentale. Cela pourrait expliquer qu'il y a ralentissement du développement de la ville mais pas un déclin. En effet, cette ville possède un rayonnement important notamment grâce à ses routes, son réseau ferroviaire développé qui permet d'être à Paris en une heure et donc faciliter les mouvements pendulaires et le tourisme au sein du Val de Loire.

D'un autre côté Annecy est l'une des villes les plus peuplées d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2018. Elle connaît une grande croissance démographique depuis 1990 sans aucun ralentissement. Elle est également au centre de nombreux déplacements entre la Suisse et la France avec un actif sur dix résidant à Annecy travaillant en Suisse, surtout à Genève. Ce chiffre a doublé depuis 2008. Annecy est une ville au cœur des montagnes et des frontières ce qui pourrait expliquer l'attirance et le rayonnement qu'elle possède notamment sur le côté touristique. Pour finir, Annecy est une ville agréable, classée 5ème sur 34 808 d'après l'étude de « L'association des villes et des villages où il fait bon vivre » (classement national au 11/03/2024) ce qui justifie encore une fois son rayonnement.

Le choix de ces deux villes vient de leur histoire mais aussi de leur évolution. En effet, elles ont leurs qualités et leurs défauts, avec des différences historiques, démographiques, touristiques mais également des similitudes. De même, expliquer leurs points de divergence en termes de développement pourrait être un aspect intéressant au vu du cours suivi tout au long du quatrième semestre. L'analyse de fera sur la période allant de 1990 à aujourd'hui.

# Analyse des divergences de trajectoires



Période de 1990 à nos jours

# 1.1 Analyse keynésienne

Nous avons décidé de prendre la théorie de la base exportatrice pour comprendre les disparités entre les deux villes.

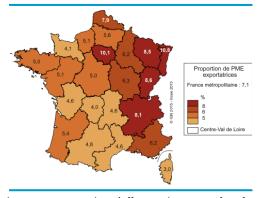
Tout d'abord il est important de savoir que cette théorie se base sur l'idée que tous les revenus et les emplois d'une région peuvent être décomposés en deux sous-ensembles :

- Le secteur basique : ensemble des emplois affectés à l'exportation hors de la région, ou plus exactement dont la contrepartie monétaire vient de l'extérieur de la région.
- Le secteur domestique : ensemble des activités au service de la région, c'est-à-dire dont la contrepartie monétaire vient de la région. La consommation locale est importante.

#### 1.1.1 Orléans

Dans la région d'Orléans, plus de 8 500 personnes se rendent quotidiennement vers l'Île-de-France pour travailler, cependant nous remarquons aussi qu'en 2020 seulement 29% des actifs travaillent dans la commune d'Orléans (INSEE) on constate alors une forte dépendance à l'emploi extérieur. En revanche, Annecy se distingue par ses 89 000 actifs travaillant en Suisse mais résidant localement, et 63% des actifs en 2020 (INSEE) travaillent dans la commune ce qui crée une dynamique économique différente puisque Annecy est moins dépendante à l'emploi extérieur. Cette disparité peut s'expliquer par la nature touristique d'Annecy, qui favorise une économie locale plus importante avec une plus grande part des emplois orientés vers la consommation sur place, d'après l'INSEE, 8% des métiers à Annecy sont tourné vers le tourisme alors que seulement 2% le sont à Orléans. De plus, il faut aussi noter que la ville d'Annecy est très touristique et donc les touristes dépenses dans la consommation local, ce qui peut aussi expliquer cette différenciation de développement.

De plus, la région Centre-Val de Loire possède une part plus faible de PME exportatrices (5%) par rapport à la Région Auvergne Rhône Alpes (8%), ce qui suggère une croissance économique régionale plus importante par le biais d'une augmentation des exportations et donc des revenus disponibles pour la consommation locale. Cependant il est important de noter qu'en Région Auvergne Rhône Alpes, Lyon est présente et donc il est possible que les exportations des PME dépendent majoritairement de cette ville. De plus, nous remarquons que les Régions avec PME les plus exportatrices sont proches des frontières. Ceci peut



expliquer pourquoi la région Auvergne Rhône Alpes est plus importante, puisqu'elle se situe proche de la frontière avec la suisse, l'Italie.

Nous pouvons également évoquer le phénomène du "Backwash" pour expliquer les mouvements des travailleurs, signifiant que les individus les plus qualifiés tendent à migrer vers des régions plus attractives pour travailler, nous avons vu précédemment que peu d'habitant d'Orléans travaille dans cette ville et la plupart travaillent dans d'autre région, d'autre ville. À une échelle plus large, ces mouvements peuvent être assimilés à une forme de "fuite des cerveaux". Ceci pourrait être une cause sous-jacente de la baisse d'attractivité.



#### 1.1.2 Annecy

Annecy attire également un grand nombre de travailleurs en provenance d'autres régions, ce qui crée un effet d'attraction pour les facteurs de production, renforçant ainsi son économie locale. On va parler de "spread effect" cela veut dire que les facteurs de production vont être attirés par une région qui est en forte croissance, ce qui va alimenter cette croissance et donc il y aura un mécanisme de croissance auto-entretenu puisque la région va toujours croître et attirer de nouveau facteur. On peut donc rapprocher la situation d'Annecy avec ce phénomène de "spread effect". En revanche, bien que Orléans attire les étudiants, ces demiers semblent quitter la région une fois leurs études terminées, ce qui peut limiter la croissance économique à long terme, la population des personnes entre 15 et 29 étant proche de 29 956 en 2020 et passant à 22 523 pour les groupes entre 30 et 44 ans. (INSEE)

Par ailleurs, l'attractivité d'Annecy peut s'expliquer en partie par sa situation géographique privilégiée. Située près des montagnes (les Alpes) et d'un lac, Annecy offre un cadre naturel attractif, contrairement à Orléans, située dans une région géographiquement moins favorisée, loin de la mer et des montagnes. Cette disparité explique en partie les différences d'attractivité entre les deux villes.

Un autre facteur contribuant à l'attractivité d'Annecy est son attrait touristique. Comme l'a souligné Rémy Knafou (1997), le tourisme implique un déplacement, un changement de lieu et de mode de vie temporaire. Annecy, grâce à ses paysages pittoresques, son histoire riche et ses activités de montagne ainsi que celles proches du lac, attire de nombreux touristes, tant nationaux qu'internationaux. Avec environ 3 millions de visiteurs par an (INSEE), ces touristes contribuent à l'économie locale en consommant des biens et des services sur place. En revanche, à Orléans 626 942 nuitées ont été enregistrées en 2023 (Orléans métropoles), une différence significative qui peut expliquer les trajectoires divergentes des deux villes.

#### 1.1.3 Limites

Cependant, nous pouvons évoquer les points négatifs de cette théorie. Tout d'abord la théorie de Keynes se concentre principalement sur le court terme, négligeant les effets à long terme qui pourraient différer. Elle n'envisage pas les conséquences futures, notamment sur les générations suivantes, telles que la rareté des ressources et le développement durable, qui pourraient entraîner des pénuries à l'avenir, c'est un aspect non pris en compte.

De plus, la théorie de Keynes ne tient pas compte de l'offre, notamment des problèmes liés à la rareté des ressources et des problèmes locaux qui en découlent.

La théorie de Keynes peut s'avérer utile pour comparer des régions ou de grands territoires, mais son application pour comparer des villes est plus complexe, car elle n'est pas toujours adaptée. Les idées de Kaldor par exemple sont pertinentes mais pas applicables. De plus, il est souvent difficile d'évaluer les exportations d'une ville sauf si nous regardons le capital (Les touristes pour Annecy), tandis que les informations sur les régions sont plus accessibles.

## 1.2 Analyse par l'économie d'agglomération

La théorie de l'économie d'agglomération repose sur les externalités engendrées par les interactions entre les agents économiques. En effet, grâce à ces interactions, les différents secteurs de l'économie peuvent profiter de partage de connaissances, qu'elles soient volontaires ou non. Les villes peuvent fonctionner comme un corps. Chacun des secteurs d'activité peuvent profiter aux autres, notamment sur l'innovation. Cela rentre dans une analyse de l'économie géographique où l'emplacement des entreprises est stratégique.



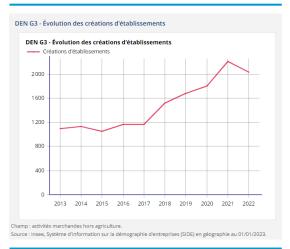
C'est une théorie qui se prête assez bien à des villes comme Orléans et Annecy du fait de leur développent très différent. En effet, Annecy est une ville aux premiers abords plus développée que Orléans. Cependant, cela ne suit pas le modèle de l'économie d'agglomération.

#### 1.2.1 Orléans

Orléans colle parfaitement au modèle de l'économie d'agglomération. En effet, elle possède un quartier industriel particulièrement varié. Selon L'INSEE, le parc d'activité Orléans Sologne – La Saussaye possède un grand nombre d'entreprises dans le secteur de l'industrie productive la logistique pour la majorité. C'est une bonne démonstration de la force de l'économie d'agglomération du fait de la complémentarité des deux secteurs : un pour produire, l'autre pour transporter. Cela profite à toutes les entreprises du secteur, d'autant plus que ce parc industriel se situe à proximité de l'autoroute en direction de Paris, centre économique et capitale de la France. La théorie de l'économie géographie pourrait donc expliquer la place privilégiée d'Orléans dans l'industrie française. En effet, la ville a un avantage dans un certain nombre de secteurs de l'industrie comme :

Le pôle pharmaceutique : 1ère dans cette production avec 70% de la production nationale, Orléans possède en son sein des entreprises comme Servier, Novartis, Famar France, Pfizer... et est un site européen de conditionnement.

La logistique : 3ème dans ce secteur, la ville emploie 9000 salariés, et possède 406 entreprises ou établissements spécialisés dans le conditionnement, l'entreposage, le transport. Cela fait d'Orléans un point de passage important avant Paris. La production de matériels électroniques et informatiques : 3èmeégalement dans le secteur, Orléans, est le plus gros employeur de la filière avec 7700 salariés et 276 entreprises ou établissements. Une synergie entre recherche, formations supérieures de haut niveau et industrie la favorise.



La théorie peut aussi expliquer le fait qu'Orléans a tendance à créer plus d'entreprises que Annecy, étant donné son climat favorable à l'échange de connaissances et d'informations. Comme le montre ce graphique de l'INSEE, il y a une tendance à la hausse de création d'entreprises entre 2013 et 2022, passant 1 092 en 2013 à 2 036 en 2022, ce qui représente une augmentation de quasiment 100%. On voit cependant une baisse depuis 2021.

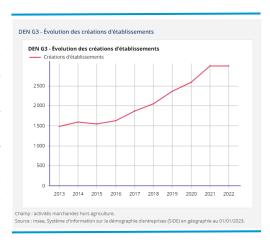


113

#### 1.2.2 Annecy

Annecy est une ville très développée et possède également un parc industriel semblable à Annecy: la zone de VOVRAY comptant 483 entreprises avec une majorité spécialisées sans les secteurs du commerce, de la réparation d'automobiles et de motocycles, des activités immobilières et de la santé humaine. Contrairement à Orléans, Annecy n'est pas spécialisée dans la production industrielle mais compte surtout sur la stratégie du tourisme avec son image de « station balnéaire ». En effet, en 2022, 667 entreprises dans le secteur du commerce de gros et de détail, du transport, de l'hébergement et de la restauration avaient été créées. Ce nombre d'entreprises crées est à la hausse, tout comme pour la ville d'Orléans,

ce qui pourrait être expliqué par la théorie de l'économie d'agglomération par le fait qu'il y a des transferts de connaissance dans cette industrielle mais également par le centre d'attractivité et d'activité que représente Annecy. En effet, au-delà de sa zone industrielle, la ville possède un centre historique avec de nombreux magasins et hôtels, le tout non loin du lac. Cela constitue une fonctionnant comme un corps en réunissant en son sein tout ce dont les touristes ont besoin.



Nombre d'étoiles 2 261 Ensemble 46 1 étoile 3 72 2 étoiles 260 3 étoiles 19 1 043 4 étoiles 762 5 étoiles 11

Non classé

TOU T1 - Nombre et capacité des hôtels au 1er janvier 2024

Source : Insee, partenaires territoriaux en géographie au 01/01/2023.

La ville est surtout spécialisée dans le tertiaire, là où Orléans occupe une place de choix dans l'industrie, donc le secteur secondaire français.

Ainsi Annecy est une ville plus spécialisée dans le tourisme et les services.

Cela se voit également dans le nombre d'hôtels présents dans la ville. Avec 21 hôtels à Orléans contre 46 à Annecy, il facile de voir la divergence des deux villes. L'une est attractive pour le tourisme, l'autre est une sorte « d'usine nationale ». De même, Annecy des hôtels 5 étoiles, là où Orléans n'en possède aucun, ce qui montre ce secteur du tourisme comprenant hébergement, restauration et activités, fonctionne comme un véritable corps. Les différents secteurs du tourisme profitent d'externalités positives.

#### 1.2.3 Limites

Il reste cependant quelques limites au modèle de l'économie d'agglomération. En effet, même si les deux villes se développent, elles n'ont pas le même rythme de développement. La ville d'Orléans reste une commune peu développée par rapport à celle d'Annecy. Les moyens pour aménager la ville, par exemple, ne sont pas les même

# Comment Annecy s'empare-t-elle des enjeux de transition écologique ?



Au cœur des Alpes françaises, la ville d'Annecy se distingue par sa beauté naturelle et son riche patrimoine culturel. Cependant, cette beauté naturelle est menacée par des problèmes environnementaux. Comme d'autres villes, Annecy cherche des solutions pour sa transition écologique. Elle s'engage activement dans ce processus en mettant en œuvre des initiatives innovantes et en mobilisant ses habitants, entreprises et institutions locales. Dans cette partie, nous explorerons comment Annecy affronte les défis de la transition écologique afin d'avoir un avenir plus respectueux de l'environnement et durable.

Dans cette partie, nous aborderons la transition écologique. La transition écologique vise à adopter un modèle économique et social respectueux de l'environnement. Elle repense nos façons de produire, de travailler et de vivre ensemble pour réduire notre empreinte écologique. Cela implique un passage vers des énergies renouvelables, une réduction de la consommation d'énergie et des changements de comportement pour répondre aux enjeux environnementaux actuels.

#### 2.1 Le SRADDET

Avant de parler des différentes politiques qui sont appliquées ou seront appliquées à Annecy, regardons ce qui se passe au niveau régional. Parlons du SRADDET Auvergne Rhône-Alpes (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), un document de planification à l'échelle régionale adopté par le Conseil régional en 2019. Il définit les grandes orientations en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, de protection de l'environnement et de promotion de l'égalité des territoires au sein d'une région. Ce schéma intègre également les préoccupations liées à la transition écologique et énergétique, ainsi que les objectifs de développement durable.

Le SRADDET mets en place des objectifs de moyen et long terme sur le territoire de la région sur des sujets tels que :

- Assurer un équilibre et une égalité entre les territoires.
- Planification de l'implantation des diverses infrastructures d'intérêt régional.
- Réduction de l'enclavement des zones rurales.
- Amélioration de l'habitat.
- Utilisation efficiente de l'espace, développement des transports intermodaux.
- Promotion de la maîtrise et de la valorisation de l'énergie.
- Action pour lutter contre le changement climatique.
- Réduction de la pollution de l'air.
- Conservation et restauration de la biodiversité.
- Approches pour prévenir et gérer les déchets environnementaux

Les villes d'Auvergne Rhône-Alpes doivent prendre en compte les objectifs du SRADDET qui fixe les règles générales prévues par la Région pour contribuer à atteindre ses objectifs.

### 2.2 Le « Plan de Mobilité 2030 »

Maintenant, nous allons nous baser sur le "Plan de Mobilité 2030", qui est la feuille de route dans laquelle les projets de l'Agglomération en matière de mobilité convergent et sont traités. Elle tient également compte des objectifs du projet de territoire Imagine le Grand Annecy. Un des principaux problèmes à résoudre est la pollution de l'air. L'objectif défini dans le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) est celui de la neutralité carbone à l'horizon 2050, qui passe à l'horizon 2030 par une division par 2 des



émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), afin de limiter le réchauffement climatique sur son territoire à +1,5°C à l'horizon 2050.

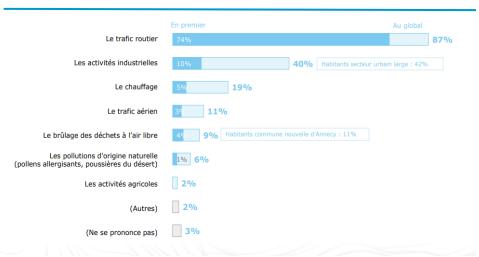
En ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre (GES) Plan de Mobilité 2030 a noté des objectifs de réduction fixés par le PCAET qui visent à atteindre d'ici 2030 des niveaux inférieurs à ceux de 2015 .

- Réduire les émissions de GES de 45% dans le secteur des transports, soit 128 880 tonnes en 2030
- Diminuer les émissions de GES de 65% dans le résidentiel, soit 143 520 tonnes en 2030.
- Abaisser les émissions de GES de 61% dans le secteur tertiaire, soit 78 568 tonnes en 2030.
- Réduire les émissions de GES de 26% dans l'industrie, soit 28 704 tonnes en 2030.
- Diminuer les émissions de GES de 13% dans le secteur agricole, soit 8 372 tonnes en 2030.

La projection du PCAET, notée dans le Plan de Mobilité 2030, montre que d'ici 2030, les réductions des polluants atmosphériques devront être les suivantes :

- Les oxydes d'azote : une diminution de 69% en 2030.
- Les particules fines PM 2.5 : une diminution de 57% en 2030.
- Les composés organiques volatils non méthaniques (COVNM): une diminution de 52% en 2030.
- Le dioxyde de soufre : une diminution de 77% en 2030.
- L'ammoniac (NH3): une diminution de 13% en 2030.

Selon l'enquête de Grand Annecy Agglomération, on peut voir que la principale source de pollution, selon une large majorité des habitants du Grand Annecy, est le trafic routier.



Source : Enquête sur la mise en place d'une zone à faibles émissions mobilité sur le territoire du Grand Annecy

Il faut donc avant tout réduire considérablement le trafic. Les principales orientations stratégiques proposées pour le Plan de Mobilité et de Déplacements dans le PDM Grand Annecy 2030 se déclinent selon les points suivants

1) Développer un réseau de transports collectifs attractif et performant pour tous

Pour rendre les transports en commun plus attrayants, il faut d'abord baisser les prix. D'après les informations de "Ici par France Bleu et France 3", les prix ont déjà été réduits en 2023 : « l'abonnement annuel pour un adulte est passé de 365 à 100 euros, et pour les étudiants, il a été divisé par deux, passant de 156 à 80 euros ».

De plus, chaque été, l'agglomération du Grand Annecy met en place des moyens supplémentaires de mobilité dans le but de convaincre les habitants et les visiteurs d'utiliser les transports en commun ou les modes de déplacement doux. En 2021, 37 700 locations de vélos électriques Vélonecy pour 60 minutes, 293 000 voyages en bus, et près de 17 000 passagers dans les navettes lacustres ont été



enregistrés, montrant ainsi le succès de l'initiative « Mobil'été » (Grand Annecy Magazine de l'agglomération N°13, Décembre 2021).

Le Grand Annecy lance dès aujourd'hui son projet de transport collectif en site propre intégral, sur cinq branches stratégiques, permettant d'irriguer tout le territoire et de revoir simultanément l'ensemble du réseau de bus. Ainsi, les habitants pourront rejoindre les différentes parties de la ville plus facilement. (PDM2023). Selon le magazine de l'agglomération du Grand Annecy N°13, près de 600 000 déplacements sont effectués chaque jour à Annecy. Il est important de noter que la crise de la Covid-19 n'a pas eu que des impacts négatifs. En effet, certains aspects ont été positivement influencés, notamment avec l'essor du télétravail, les gens ont commencé à moins se déplacer en voiture.

- 2) Encourager l'usage des modes de transport actifs, tels que la marche à pied et le vélo, afin de promouvoir une mobilité plus écologique et saine.
- 3) Mettre en place des stratégies novatrices pour la gestion du réseau routier, visant à améliorer la sécurité et la fluidité des déplacements, tout en réduisant les impacts environnementaux.

Selon le Plan de Développement de la Mobilité (PDM) de 2023, l'estimation budgétaire pour le développement d'un réseau de transports collectifs attractif et performant pour tous s'élève à 179,7 millions d'euros, et celle pour favoriser les modes actifs est de 78,6 millions d'euros.

### 2.3 « Pacte pour le Climat »

Le Grand Annecy n'axe pas, uniquement, sa réduction d'émission de GES sur les transports mais prend de grands engagements pour avoir une ville plus respectueuse de l'environnement, de la biodiversité et plus résiliente. Nous pouvons le constater avec l'adoption, le 24 juin 2021, du Plan climat air énergie territorial, qui est aussi appelé « Pacte pour le Climat ». Le but de ce plan est de s'adapter aux impacts du changement climatique et d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

L'un des grands axes est sur l'économie d'énergie, ce qui se traduit concrètement par un aménagement du territoire permettant d'avoir des bâtiments moins énergivores, à travers :

- La construction de bâtiments plus sobres avec le Programme Local de l'Habitat (PLH).
- Accompagner la population avec l'aide « J'écorénove mon logement », qui est une aide financière pouvant s'élever à 5 000€ pour une maison individuelle et participer à hauteur de 5% à 20% pour chaque personne en copropriété.
- Aider la population à changer leur appareil de chauffage pour le remplacer par un nouveau qui est moins polluant et plus performant avec le Fonds Air Bois. De plus, ce fonds a aussi pour vocation de protéger la santé de ses concitoyens en évitant l'accumulation de particules fines

## 2.4 Le SCoT et le SDE

L'adaptation du territoire aux enjeux climatiques et de résilience passe notamment par le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), qui vise à organiser le développement et l'aménagement du bassin annécien

L'un des objectifs est de préserver des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques, c'est-àdire des espaces qui assurent la connexion entre des réservoirs de biodiversité, avec la préservation et la restauration des espaces agricoles, par exemple. La stratégie est la diminution progressive du rythme d'artificialisation des sols pour respecter l'objectif de « zéro artificialisation des sols nette » en 2050, ainsi que la priorisation de la reconversion des espaces déjà existants et la compensation de l'artificialisation.



De plus, ce schéma d'aménagement souhaite que les espaces naturels, qui sont très importants pour Annecy du fait du tourisme pour l'économie et l'attractivité de la ville, puissent se régénérer et coexister avec plusieurs politiques allant dans ce sens, comme :

- En facilitant leur accès sans avoir besoin de prendre un moyen de transport polluant tel que la voiture, ce qui fait qu'il n'y a pas besoin de construire des routes.
- En soutenant les zones agricoles locales qui ont une forte contribution écosystémique et écologique et en ayant la volonté de soutenir les parcelles agricoles qui produisent des produits labellisés tels que l'AOP, l'AB...
- En privilégiant les circuits courts avec l'économie locale, que ce soit en agriculture ou d'un point de vue de produits plus artisanaux, mais également au sein des entreprises avec la mutualisation des activités et donc éviter les émissions qu'engendrerait l'acheminement de produits pour les entreprises.

En plus de vouloir mettre un point d'honneur sur la nature et la biodiversité, Annecy s'engage fortement pour atteindre la neutralité carbone en 2050, non seulement en réduisant leur consommation d'énergie et en évitant les transports polluants comme nous avons pu le voir précédemment, mais ils veulent également doubler la production d'énergie renouvelable d'ici 2030. Pour ce faire, il y a la mise en place d'un Schéma Directeur des Énergies (SDE) qui a pour ambition :

- Investir dans 9 projets sur la production d'énergie solaire, des réseaux de chaleur, de biogaz...
- Qu'aucun bâtiment public n'utilise de fioul et que les véhicules publics polluants soient remplacés par des véhicules propres d'ici 2030

## 2.5 <u>Le lac d'Annecy et la gestion de l'eau</u>

En outre, Annecy est très connu pour son lac et fait en sorte que celui-ci reste un symbole du cadre de vie que propose la ville. Mais pour ce faire, plusieurs mesures pour garantir sa propreté et faire en sorte de garder son attractivité ont été mises en place depuis plus de 60 ans. En effet, c'est en 1957 qu'a été créé le Syndicat intercommunal du lac d'Annecy (Sila), sa création étant due aux nombreuses alertes que les scientifiques avaient lancées car le lac souffrait du rejet des eaux usées. Ainsi, de gros travaux d'assainissement ont eu lieu pour éviter que les égouts se déversent dans le lac et faire d'Annecy le « lac le plus pur d'Europe ». De plus, le traitement des eaux usées se fait via l'usine de dépollution de Siloé à Cran-Gevrier qui participe à garantir, avec le Sila, la préservation des écosystèmes en suivant la qualité de l'eau rejetée, car le lac permet de fournir environ 50 000 habitants en eau potable, ce qui est considérable au vu de la population d'Annecy qui est d'environ 125 000 personnes.

Cependant, les mesures ne se contentent pas de faire en sorte de garder le lac « propre » ; elles font partie d'une politique plus large de gestion des eaux et de leur distribution. Le service de gestion des eaux pluviales urbaines (EPU) gère le réseau d'eaux pluviales, qui est séparé du réseau d'assainissement des eaux usées pour avoir des zones de traitement différent et permettre de faire face à une augmentation soudaine des précipitations, et donc de mieux s'adapter au changement climatique. Ce service s'occupe du contrôle des nouveaux aménagements pour qu'ils respectent bien la politique de « zonage pluvial », c'est-à-dire permettre l'infiltration des eaux de pluie, ce qui permet d'éviter des inondations et de recharger plus facilement les nappes phréatiques notamment.

## 2.6 La participation citoyenne

Le Grand Annecy met un point d'honneur à faire participer les concitoyens dans la participation et la réflexion autour de la sobriété, c'est ce que nous pouvons constater avec l'initiative citoyenne de 2021 « Eau et Participation Citoyenne » où plus de 200 personnes ont pu faire des propositions pour agir sur



la gestion de l'eau et de l'énergie pour avoir une plus grande sobriété. Ce qui a conduit au « Défi Déclic Eau-Énergie » en 2023, qui consistait à accompagner des ménages pour qu'ils puissent réaliser 15% d'économie en énergie et en eau sans pour autant avoir un investissement mais uniquement grâce à des pratiques. Ce qui a permis à plus de 100 ménages de diminuer de 12,8% leur consommation d'énergie en moyenne et 17% au niveau de la consommation de l'eau.

#### 2.7 Conclusion

En conclusion, Annecy est une ville qui a pour priorité de s'adapter au changement climatique, d'être plus résiliente et de préserver un patrimoine naturel très important. Elle mène des politiques pour être en adéquation avec l'accord de Paris tout en faisant participer sa population pour améliorer l'implication des citoyennes. Nous pouvons considérer qu'Annecy essaie de respecter les « 3 piliers » du développement durable en étant plus respectueux de l'environnement avec plus de sobriété dans sa consommation d'énergie ou sa gestion des ressources naturelles, sans pour autant laisser sa population de côté, grâce à la participation citoyenne et des politiques pour permettre une adaptation de sa population, tout en étant dynamique économiquement.

## Conclusion



Dans ce document nous avons pu comparer 2 villes française de taille similaire mais avec des trajectoires différentes. Pour pouvoir les comparer nous avons utilisé deux théories, la théorie keynésienne qui est applicable pour les deux villes avec l'explication des « spread effects » et « backwash » et de comment Annecy ne fait que d'augmenter notamment grâce aux travailleurs. Néanmoins l'hypothèse de keynésienne n'est pas très applicable notamment car les villes sont complexes et n'exporte par réellement à l'international il est donc difficile de les comparer. L'hypothèse des économies d'agglomération qui est applicable pour les deux villes mais avec des divergences de trajectoire à propos de l'industrie productive. Orléans produit beaucoup plus qu'Annecy cependant son développement économie est moins rapide. L'hypothèse n'explique pas ce phénomène et ne prend pas en compte la variable du tourisme. Cependant si on prend Annecy de manière isolé, l'hypothèse s'applique sur le secteur du tourisme avec un cercle vertueux entre restauration, hôtellerie.

Nous avons fini par expliquer comment Annecy s'empare des enjeux transitions écologique. C'est une ville qui s'est très vite emparer de ses enjeux et qui s'efforce de devenir une ville durable, résiliente et avec une qualité de vie très importante.

# Bibliographie



Annecy, une ville attractive à la démographie dynamique - Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes - 150. (s. d.).

https://www.insee.fr/fr/statistiques/6529004#:~:text=%3A% 20Insee%2C%20IGN.-

.Un%20dynamisme%20d%C3%A9mographique%20qui%20perdure,%25)%20(figure%202)

AREP. (2023, 9 octobre). *Grand Annecy - AREP.* https://www.arep.fr/nos-projets/grand-annecy/

Bien construire Annecy. (2022, mai).

https://www.scribbr.fr/references/generateur/dossier/3HPy Omb4vaO1XHs45NsbSd/listes/3QvUhjp7tDC8wAaUWmm0 H7/citer/page-web/

Budget d'Orléans Métropole. (s. d.). Orléans Métropole. https://www.orleans-metropole.fr/orleans-metropole/budget-dorleans-metropole

Cap sur les énergies renouvelables! (2023, 23 septembre). Grand Annecy. https://www.grandannecy.fr/mon-

quotidien/preserve-mon-

%20environnement/lenvironnement/energie/schemadirecteur-des-energies

 $\label{losser_complet} \begin{tabular}{ll} Dossier complet - Commune d'Annecy (74010) & Insee. (s. d.-a). \\ $https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-74010#chiffre-cle-11 \\ \end{tabular}$ 

Dossier complet - Commune d'Annecy (74010) | Insee. (s. d.-b). https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-74010

*Dossier complet – Commune d'Orléans (45234) | Insee.* (s. d.). https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-45234

Dossier Mobilité : Ça bouge ! (2021, décembre). Grand Annecy Magazine de L'agglomération.

https://www.grandannecy.fr/fileadmin/mediatheque/kiosque/GRAND\_ANNECY\_13\_web\_client\_compressed-1.pdf

Enquête sur la mise en place d'une zone à faibles émissions mobilité sur le territoire du Grand Annecy. (2022, octobre). Grand Annecy.

https://www.grandannecy.fr/fileadmin/mediatheque/fichiers/Mon\_quotidien/Preserve\_mon\_environnement/Environnement/Air/Qualite\_de\_l\_air/Grand\_Annecy\_Instauration\_d\_une\_ZFE\_Presentation\_Quali\_Quanti.pdf

Entreprises à Annecy (74000). (s. d.). https://entreprises.lefigaro.fr/annecy/ville-74010

FOURNIER, G. (2023, 28 décembre). *Communiqué de presse : Orléans métropole : l'année 2023 en chiffre.* Orléans Métropole. https://www.orleans-

metropole.fr/fileadmin/orleans/MEDIA/espace\_presse/services\_habitants/OM-Chiffres\_2023.pdf

J'écorénove mon logement. (2023, 23 septembre). Grand Annecy. https://www.grandannecy.fr/mon-quotidien/ameliore-mon-cadre-de-vie/habitat/jecorenove-mon-logement

La réglementation. (2024, 24 février). Grand Annecy. https://www.grandannecy.fr/mon-quotidien/preserve-mon-environnement/leau-pluviale/la-reglementation

Le fonds Air Bois. (2023, 10 novembre). Grand Annecy. https://www.grandannecy.fr/mon-quotidien/preserve-monenvironnement/lenvironnement/air/les-aides

Le PLUi-HMB. (2023, août 23). Grand Annecy. https://www.grandannecy.fr/mon-quotidien/ameliore-mon-cadre-de-vie/amenagement-du-territoire/le-plui-hmb

Le Programme Local de l'Habitat (PLH). (2023, 28 avril). Grand Annecy. https://www.grandannecy.fr/mon-quotidien/ameliore-mon-cadre-de-vie/habitat/programme-local-de-lhabitat-plh

Le SCoT du Bassin annécien. (2023, août 7). Grand Annecy. https://www.grandannecy.fr/mon-quotidien/ameliore-mon-cadre-de-vie/amenagement-du-territoire/scot-bassin-annecien

Les Ateliers du centres horticole municial. (s. d.). Les mains vertes : Janvier à août 2024. Annecy.

https://www.annecy.fr/fileadmin/mediatheque\_annecy/kiosque/Atelier-les-mains-vertes-janvier-aout-2024.pdf

Modurier, A. (2023, 23 juin). SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 JUIN 2023 : PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 DU SYNDICAT DES ÉNERGIES ET DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE (SYANE). Annecy.

https://www.annecy.fr/fileadmin/mediatheque\_annecy/Deliber ations/2023/20230626/Deliberation-D\_CN\_2023\_194.pdf

Nature en ville. (2024, 15 mars). Annecy. https://www.annecy.fr/quotidien/environnement/nature-enville

Nos engagements pour le climat. (2024, 1 février). Grand Annecy. https://www.grandannecy.fr/mon-quotidien/preserve-mon-environnement/lenvironnement/plan-climat-air-energie

*Palmarès 2024 - Villes et villages où il fait bon vivre.* (s. d.). https://www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com/

PDM 2030 Plan Actions. (2022, 30 juin). calameo.com. https://www.calameo.com/read/0043200638e24ca0fc535

*Préserver la ressource en eau.* (2023, 28 septembre). Grand Annecy. https://www.grandannecy.fr/mon-quotidien/preserve-mon-environnement/leau/preserver-la-ressource-en-eau

SCoT du Bassin annécien : Projet d'Aménagement Stratégique. (s. d.). https://www.scot-bassin-annecien.fr/wp-content/uploads/2023/09/PAS BassinAnnecien suite debat 1 
8 Juillet 2023.pdf

Secteurs clés. (s. d.). Orléans Métropole. https://www.orleans-metropole.fr/economie-emploi/economie/secteurs-cles

Un plan d'action citoyen. (s. d.). Grand Annecy. https://www.grandannecy.fr/fileadmin/mediatheque/fichiers/Mon\_quotidien/Preserve\_mon\_environnement/Environnement/231010\_CARTES\_140x100\_19\_CLE\_BD.pdf Vinet, C. (2022, 2 février). Au lac d'Annecy, une restauration écologique réussie. *Reporterre, le Média de L'écologie - Indépendant et En Accès Libre*. https://reporterre.net/Au-lac-d-Annecy-une-restauration-ecologique-reussie#nb1

Vivion, R. (2024, 15 février). Le Grand Annecy casse le prix des abonnements de ses transports en commun. *Ici, Par France Bleu et France 3*.

https://www.francebleu.fr/infos/transports/le-grand-annecycasse-le-prix-des-abonnements-de-ses-transports-encommun-8235140